



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (J. Blair, R. Rajpal, N. Cunningham et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (N. Lonamuir, R. McNeil, D. Nelson et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (S. Breland, C. Thompson, K. Biberdorf)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (R. Vandenbergue, R. Knudsen, R. McMillan et autres)

Le président dépose le rapport que prévoit le paragraphe 38(1) du *Règlement sur les indemnités, les allocations et les prestations de pension* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2001.

(Document parlementaire n° 175)

L'Assemblée permet à M. le *ministre* SELINGER de déposer le projet de loi n° 47 — *Loi d'exécution du budget de 2001 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2001*. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi n^o 47.

(Document parlementaire n^o 176)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{me} SMITH (Fort Garry), MM. AGLUGUB et FAURSCHOU, M^{me} KORZENIOWSKI ainsi que M. PENNER (Steinbach) font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HELWER pour la reprise du débat.

MM. LOEWEN et FAURSCHOU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. LOEWEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 34 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. LOEWEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 43 — *Loi sur le vérificateur général/The Auditor General Act*.

Le débat se poursuit.

M. ROCAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 48 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg (régime de pension)/The City of Winnipeg Amendment (Pensions) Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} DACQUAY et M. LOEWEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 25 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et modifications corrélatives/The Health Services Insurance Amendment and Consequential Amendments Act*.

Le débat se poursuit.

Mardi 26 juin 2001

M^{me} DRIEDGER, M. CUMMINGS ainsi que M^{me} MITCHELSON interviennent. Sur la motion de M. ENNS, le débat est ajourné.

L'Assemblée convient de ne pas siéger de 10 heures à midi le jeudi 28 juin 2001.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. LOEWEN pour la reprise du débat.

MM. MAGUIRE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 25 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et modifications corrélatives/The Health Services Insurance Amendment and Consequential Amendments Act*.

Le débat se poursuit.

M. ENNS intervient. M. FAURSCHOU exerce son droit de parole jusqu'à 18 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes